



## Améliorer la santé animale dans le monde est une priorité

**25/07/2007** En adoptant le 4<sup>e</sup> Plan stratégique de l'OIE en mai 2005, nos Pays et Territoires Membres ont décidé de modifier notre mandat historique. En effet l'OIE avait été créée en 1924 pour lutter contre la propagation internationale des maladies infectieuses animales. Ainsi, au-delà de cette mission historique, notre nouveau mandat consiste maintenant à « améliorer la santé animale dans le monde ». Il élargit donc considérablement nos responsabilités car cette nouvelle ambition nécessite non seulement une volonté politique partagée avec tous nos Membres mais aussi le développement de nouveaux mécanismes de prévention et de contrôle des maladies animales aux niveaux national, régional et mondial.

Pour réussir, l'OIE a désormais la responsabilité de fournir aux décideurs les informations, les arguments et les outils appropriés pour que cette volonté politique s'exerce efficacement et durablement. Ces arguments doivent d'abord reposer sur l'évaluation qualitative et quantitative des bénéfices politiques, sociaux et économiques que l'on peut obtenir en investissant plus dans de nouveaux systèmes nationaux, régionaux et mondiaux de santé animale.

Mais l'efficacité des investissements effectués dans les systèmes de santé animale repose sur une bonne gouvernance des mécanismes destinés à les mettre en œuvre. Les Services Vétérinaires, qu'il s'agisse de leur composante publique ou privée, sont en première ligne pour améliorer la santé animale. Améliorer leur efficacité repose sur la mobilisation des ressources humaines et financières appropriées, mais aussi sur l'application des méthodes de bonne gouvernance décrites dans le *Code* de l'OIE et adoptées démocratiquement sous forme de normes internationales par les 170 Membres. La bonne gouvernance inclut la législation mais aussi les ressources humaines et financières adéquates pour la faire appliquer.

Il conviendra aussi de réaffirmer que nous traitons d'un domaine relevant du concept de Bien Public Mondial. L'apparition soudaine de nouveaux risques encourus partout dans le monde par les populations ou les filières agricoles, dans un contexte sans précédent de globalisation des pathogènes et de changement climatique entraîne la nécessité de considérer comme prioritaires les investissements en matière de santé animale.

La prévention et le contrôle des maladies animales transmissibles à l'homme réalisés en appliquant les lignes directrices de l'OIE liées à l'accord SPS de l'OMC constituent une composante essentielle des politiques de santé publique. L'analyse de la crise actuelle de l'influenza aviaire permet d'illustrer cela parfaitement, mais il a eu bien d'autres crises similaires (syndrome respiratoire aigu sévère [SRAS], encéphalopathie spongiforme bovine [ESB], fièvre de la Vallée du Rift, rage, etc.).

Il convient aussi d'évoquer l'impact économique et social considérable des maladies animales sur l'économie rurale de nos Membres.

Les filières de productions animales des pays riches sont menacées en permanence par ces maladies. Ils s'en sont le plus souvent débarrassés à grands frais mais demeurent à la merci de réintroductions qui leur font subir d'énormes pertes.

Le rôle de l'élevage pour la survie des communautés rurales pauvres des pays en développement est considérable. La menace permanente que font également peser les maladies sur les animaux élevés dans les pays pauvres est aussi une menace grave pour les communautés rurales et périurbaines pauvres. Les pertes qu'ils subissent actuellement du fait des pathologies animales sont très importantes et elles ne font que s'aggraver.

Il faut réaffirmer que la lutte contre les maladies animales est une contribution importante à la lutte contre la pauvreté dans le monde non seulement d'un point de vue de santé publique mais aussi pour appuyer le développement économique et social des populations et des pays concernés.

Cette approche économique est renforcée par l'analyse des flux régionaux et mondiaux actuels du commerce international des animaux et des produits animaux. L'exportation peut constituer dans certains cas une source précieuse de revenus pour les pays en développement et leurs producteurs ruraux, mais ce débouché leur est très souvent fermé pour des raisons sanitaires. Contrôler efficacement les maladies animales dans ces pays contribuerait donc à leur ouvrir des marchés précieux dont ils sont aujourd'hui privés parce qu'ils ne sont pas encore capables de contrôler ou d'éradiquer les maladies animales les plus importantes.

Investir dans de nouveaux systèmes de la santé animale partout dans le monde permet donc non seulement de protéger des menaces naturelles ou bioterroristes liées aux maladies animales infectieuses et aux zoonoses les pays qui ont déjà réussi à s'en débarrasser, mais aussi de contribuer à protéger partout la santé publique, de réduire la pauvreté et d'ouvrir à tous la possibilité d'échanger librement ses produits agricoles avec le reste du monde. L'OIE portera tous ces messages avec insistance et conviction partout où il sera opportun de les diffuser, mais nous travaillons aussi avec des économistes pour apporter aux décideurs les arguments chiffrés nécessaires pour mieux les convaincre.

Grâce aux évaluations de la conformité des Services vétérinaires à ses normes de qualité, l'OIE effectue aussi l'analyse des investissements prioritaires à réaliser au bénéfice des Services Vétérinaires nationaux dans chaque Membre qui le souhaiterait. L'objectif prioritaire est de s'assurer que des réseaux de surveillance vétérinaire soient partout en place, car la détection précoce des maladies et la réaction immédiate sont les clefs d'une prévention et d'un contrôle efficaces vis-à-vis des désastres sanitaires naturels ou intentionnels.

Plus de 50 pays sont en cours d'évaluation par des experts formés et certifiés par l'OIE. Le Fonds Mondial pour la Santé et la bienveillance animale créé par l'OIE en 2004 est dédié à cette activité d'évaluation et d'analyse, ainsi qu'à la formation continue dans les cinq régions de l'OIE des responsables nationaux en charge de la modernisation des Services Vétérinaires et des relations avec l'OIE, en compagnie des représentants pertinents du secteur privé.

Afin d'accomplir son nouveau mandat, l'OIE poursuivra bien entendu en toute priorité ses missions scientifiques et techniques relatives à la mise à jour permanente des méthodes de lutte contre les maladies.

Au-delà de la communication nécessaire pour que ces méthodes de lutte soient appliquées efficacement par des Services Vétérinaires dotés partout des moyens nécessaires, des alliances avec des organisations intergouvernementales comme l'OMC, la FAO ou l'OMS sont indispensables, tout comme avec les organisations régionales pertinentes, sans oublier les

acteurs clé du secteur privé tels que les organisations d'agriculteurs, de vétérinaires, de transformateurs et de chaînes de restauration collective et de distribution.

Gardons enfin à l'esprit que la santé animale est également un facteur crucial pour garantir la sécurité sanitaire des aliments ainsi qu'une composante essentielle de la bienveillance animale. C'est pourquoi les consommateurs et les défenseurs de la bienveillance animale soutiennent activement l'accomplissement de notre nouveau mandat.

Améliorer la santé animale constitue sans aucun doute un Bien Public Mondial : plus de 120 pays ont besoin d'être aidés pour parvenir à une situation satisfaisante pour eux et sans danger sanitaire pour les autres pays. Il y a donc là un champ particulièrement pertinent pour l'expression de la solidarité internationale dans l'intérêt de tous.

**Bernard Vallat**